

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous

10X	14X	18X	22X	26X	30X
				J	
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 13 JANVIER, 1881.

No. 15.

Réflexions au cimetière.

L'été fuyait devant les rafales du nord.
Novembre rappelant la fête de la mort
Comptait sa deuxième journée.
Dans le funèbre enclos, accompagné du deuil,
Je soupirais, errant de cercueil en cercueil,
Songeant à notre destinée.

Les gazons ne sont plus que de pâles débris :
Dans l'arbre dépouillé, les feuillages flétris,
J'entends la bise qui soupire ;
Ces monuments vieilliss, ces herbes sans couleur.
Remplissant mon esprit d'une sublime horreur,
De la mort proclamaient l'empire.

Là-haut, sous les rameaux des arbres attristés.
Un enfant qui comptait à peine six ans
Dort sous une pierre isolée ;
Ici le capitaine aux titres de grandeur,
Recouvrant son néant de faste et de splendeur,
Repose sous un mausolée.

Là, je vois une mère ; auprès un jeune époux
Qui, le cœur énié des rêves les plus doux,
Comptait sur des longues années ;
Plus loin, c'est une vierge encore à son printemps,
A qui l'espoir montrait dans le miroir du temps
Les plus riantes destinées.....

Et d'un oeil effrayé, par ces tristes tableaux,
Je sonde en frémissant la poudre des tombeaux
J'interroge ce cimetière
Abîme où les mortels confondent leur néant,
Où l'humble labourer et le prince puissant
Mêlent leur commune poussière.

Qu'est-ce donc que la vie ? une ombre, un songe
Un son faible et confus qui meurt dans le lointain ;
C'est un rapide météore
Que nous voyons paraître à l'horizon du temps,
Rayonner à nos yeux sous des traits incertains
Et qui pâlit avant l'aurore.

Et dans ces courts moments où pour nous l'astre
Poursuivant du bonheur le fantôme qui fuit,
Suivant une voie incertaine,
Et sans cesse troublés par des vœux superflus,
Nous traînons après nous de nos espoirs déçus,
Jusqu'au tombeau la lourde chaîne.....

O morts ! Dans vos lincoils bourlemement endormis,
Bien souvent oubliés de vos rares amis,
Vous n'entendez que le silence,
Vous n'entendez gémir que l'orage et les vents,
Que le lugubre bruit des arbres gémissants
Que le froid aquilon balance.

Hélas ! tout absorbé dans nos soins superflus,
Nous oublions, oublieux de ceux qui ne sont plus,
Les instants de notre existence ;
Et, pendant qu'entraînés comme un flot dans son cours,
Nous oublions la mort, la mort tranchant nos jours,
Nous couvrons de son aile immense.....

L'ÉPIQUE.

Les Récollets à Québec.

Depuis l'arrivée des Récollets à Québec
jusqu'à la prise de cette ville par les
Anglais (1615-1629).

(Suite.)

Le Frère Sagard, qui vint à Québec en 1623, décrit ainsi ce nouveau couvent de Récollets dans son *Histoire du Canada* : " Notre petit couvent consacré en l'honneur de Dieu et de Notre-Dame des Anges est à demi-liene de Québec, en un très-bel endroit, et autant agréable qu'il s'en puisse trouver. Il est bâti sur une petite rivière que nous appelons de Saint-Charles, et les Montagnais *Cubirecoubat*, à raison qu'elle tourne et fait plusieurs pointes, par laquelle les barques peuvent aller de pleine mer jusqu'au premier saut, assez éloigné au-delà de notre couvent, et les chaloupes en toutes saisons. En basse mer il y a un bon jet de pierre de notre maison à la rivière..... Notre petite rivière... produit une douce manne aux sauvages, du bon poisson et l'anguille en automne, de laquelle ils font sécherie pour leur provision d'hiver... Les prairies qui la bordent sont émaillées de plusieurs belles fleurs... Notre jardin est aussi très beau et d'un bon fond de terre... et n'était le nombre infini de mousquites et cousins qui s'y retrouvent comme en tout autre endroit du Canada pendant l'été, je ne sais si on pourrait rencontrer un meilleur et plus agréable séjour, car outre la beauté et la bonté de la contrée avec le bon air, notre logis est fort commode pour ce qu'il contient, ressemblant néanmoins plutôt à une maison de noblesse des champs que non pas à un monastère de Frères Mineurs... Le corps de logis est au milieu de la cour comme un donjon, puis les courtines et les remparts faits de bois, avec quatre petits bastions aux quatre coins, élevés environ de onze à quinze pieds de rez-de-chaussée, sur lesquels nos religieux ont dressé de petits jardins à fleurs et à salades, d'où ils peuvent aller à notre chapelle bâtie de pierres, au-dessus de la maîtresse porte du couvent, environné d'un beau fossé naturel, qui circuit après tout l'alentour de la maison et du jardin avec le verger qui est d'assez grande étendue, tout fermé de palissades de pieux..... Nous

avons devant la porte de notre couvent une autre grande étendue de terre, qui nous a été donnée en échange par le sieur Hébert pour d'autres terres que nous avions défrichées proche de l'habitation". Cette habitation, construite par Champlain en 1608, occupait, avec le magasin destiné à recevoir les vivres et les marchandises, l'endroit où se trouve maintenant l'église de la basse-ville.

Après quelques années de rudes travaux apostoliques, les Récollets virent bien que les cinq ou six missionnaires de leur ordre ne suffiraient pas pour prêcher l'évangile à tant de tribus sauvages disséminées sur cet immense territoire. Ils songèrent en conséquence à obtenir des auxiliaires, et s'adressèrent pour cette fin aux RR. PP. Jésuites de la province de Paris, malgré l'opposition de certaines personnes. " Le choix que nous fimes des dits Pères Jésuites pour le Canada, écrit Sagard, fut fort contrarié par beaucoup de nos amis, qui tâchaient de nous en dissuader, nous assurant qu'à la fin du compte ils nous mettraient hors de notre maison et du pays, mais il n'y avait point d'apparence de croire à cette méconnaissance de ces bons Pères : ils sont trop sages et vertueux pour le vouloir faire, et quand bien un ou deux particuliers d'entre eux en auraient eu la volonté, une hirondelle ne fait pas un printemps ni un ou deux religieux la communauté, et par ainsi c'eût été crime de se méfier d'eux, non pas même en la pensée, car il paraît que partout ailleurs nous avons vécu en paix avec eux. (1)

La demande des Récollets fut agréée avec satisfaction, et dès l'été de 1625 on vit arriver à Québec les courageux enfants de saint Ignace : c'étaient les Pères Brébeuf, Lalemant et Masse, avec deux Frères. Mal accueillis par la population française, au sein de laquelle on avait soulevé contre eux toute espèce de préjugés, les Jésuites ne sachant où mettre le pied en débarquant sur nos rivages, furent heureux de recevoir l'hospitalité que les Récollets leur offrirent avec une remarquable bienveillance dans leur couvent de Notre-Dame des Anges. " On leur offrit, dit

Leclercq, et ils agréèrent à leur choix la moitié de notre couvent, du jardin et de notre enclos défriché..." Les deux familles religieuses vécurent deux ans sous le même toit, partageant les mêmes privations et les mêmes fatigues et travaillant dans l'harmonie la plus parfaite au progrès de la religion dans la Nouvelle-France.

Près du pont Bickel qui relie actuellement la Pointe-aux-Lièvres au village Stadacona, au confluent de la rivière Saint-Charles et de la petite rivière Lairet et par conséquent à une petite distance du monastère franciscain, les Jésuites se firent construire dans l'intervalles une maison et une chapelle; le site était bien choisi et des plus agréables. En 1627, ils se séparèrent des Récollets et allèrent habiter leur nouvelle maison qui était suffisamment avancée pour les recevoir. Les terres avoisinantes leur avait été concédées l'année précédente par le duc de Ventadour et avaient reçu d'eux le nom de seigneurie de Notre-Dame des Anges. Cette maison de la rivière Saint-Charles fut la principale résidence des Jésuites pendant plusieurs années.

Dès l'année suivante (1628), les Kertk remontèrent le fleuve avec des vaisseaux anglais, et après avoir pris le bétail qui se trouvait au cap Tourmente, ils vinrent sommer Champlain de céder Québec à l'Angleterre; mais cette bravade fut inutile. La réponse si digne et si ferme de Champlain déconcerta l'ennemi qui prit le parti de se retirer. Les Kertk, en redescendant le fleuve, rencontrèrent la flotte française qui venait au secours de Québec sous le commandement de Roquemont et s'en emparèrent: deux jésuites, trois récollets et quelques colons français furent faits prisonniers. La ville, privée depuis trois ans des secours de la mère-patrie, était réduite à la dernière extrémité; la ration de chaque homme n'était depuis longtemps que de sept onces de pois par jour; aussi lorsque les Kertk reparurent devant Québec, le 19 juillet 1629, Champlain se voyant sans poudre, sans vivres, sans espoir de secours, prit le sage parti de se rendre. D'après le texte de la capitulation qui était assez favorable, tous les religieux devaient quitter le pays, n'emportant avec eux que leurs robes et leurs livres.

Les bons Pères Récollets n'eurent pas trop à se plaindre de leurs nouveaux maîtres; ils en obtinrent la promesse formelle qu'il ne leur serait causé aucun dommage. D'ailleurs leur pauvreté bien connue les mettait à l'abri des convoitises de l'ennemi; on leur déroba un calice, il est vrai, mais les chefs furent si indignés de ce vol commis en violation de leurs engagements, qu'ils jurèrent d'en faire une punition exemplaire, si l'auteur venait à être connu.

"Les Révérends Pères Jésuites, dit Leclercq, reçurent un traitement tout opposé, car leur maison fut pillée et tout ce qui s'y rencontra devint la proie des soldats: on les obligea même de s'embarquer le lendemain avec le sieur de Champlain et tous les Français qui firent voile pour Tadoussac; mais les Sieurs Louis et Thomas Quere (Kertk), l'un amiral et l'autre vice amiral de la flotte anglaise, permirent à nos Pères de rester à Québec; ils témoignèrent même publiquement que volontiers ils les eussent laissés en Canada, s'ils n'eussent pas eu des ordres précis du roi d'Angleterre de les repasser en France; qu'ils pouvaient cependant agir avec eux familièrement et avec la même liberté qu'ils avaient avant la prise de Québec; qu'ils recevraient leurs visites pour agréables et que bien loin de leur interdire l'exercice de notre religion, ils les priaient de ne prendre d'autre vin, pour célébrer la sainte messe, que celui qu'ils leur offraient de bon cœur."

"Nos Pères vécurent ainsi paisiblement six semaines après la prise de Québec, et reçurent beaucoup de civilité des Anglais jusqu'au 9 septembre 1629, qu'ils s'embarquèrent avec le Sieur de Pontgravé qui était resté à Québec à cause de son indisposition, pour aller rejoindre les Pères Jésuites, le Sieur de Champlain et tous les Français de la colonie qu'on avait fait passer à Tadoussac, le lendemain après la prise de Québec. On laisse à juger quelle fut la douleur des missionnaires des deux instituts, lorsqu'ils se virent obligés d'abandonner une mission qu'ils aimaient si tendrement. Dans l'espérance que nos Pères avaient d'y retourner au plus tôt, ils cachèrent en différents endroits une partie de leurs ustensiles et serrèrent dans une caisse de cuir les principaux ornements d'église avant leur départ de Québec pour Tadoussac. La flotte mit à la voile pour l'Angleterre le 14 septembre et arriva le 18 octobre à Plymouth, où nos religieux séjournerent cinq à six jours, après lesquels ils furent conduits avec quelques Français à Londres, et de Londres à Calais, le 29 d'octobre de la présente année 1629, et arrivèrent ensuite heureusement dans notre couvent de Paris. (1)

Ce récit du Père récollet, Chrestien Leclercq, qui fit imprimer son ouvrage en 1691, concorde en tout avec celui du Frère Gabriel Sagard, qui écrivit son *Histoire du Canada* vers 1634.

(à continuer.)

L'Abaille.

"Forman et hec olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 13 JANVIER 1881.

Les nouveaux programmes.

On nous permettra de dire un mot des nouveaux programmes du baccalauréat qui devront être en force l'année prochaine, 1881-82. Ces programmes seront prêts dans quelques jours, sauf le programme de philosophie qui ne sera fait qu'au commencement des vacances.

En dépôt de notre titre, nous ne signalerons pas tant les modifications apportées par le congrès des collèges affiliés aux anciens programmes, que certains changements aux règlements du baccalauréat et de l'inscription, changements demandés et formulés d'abord par le susdit congrès, puis adoptés et ratifiés par le Conseil universitaire.

A l'article V on lit: "Pour la détermination des matières d'examen, tous les Supérieurs des Collèges affiliés envoient au Recteur simultanément et séparément chacun une série complète de questions dans autant d'enveloppes distinctes qu'il y a de séances, en ayant soin, pour les matières de mémoire du Premier examen et pour toutes les matières du Second, d'indiquer le nombre de points qu'ils attribuent à chacune des questions qu'ils choisissent pour le concours. La matière de chaque séance est tirée au sort parmi toutes celles qui sont envoyées pour cette séance."

Le nombre de points affecté à chaque question est donc indiqué avec la question proposé, mais pour l'usage des correcteurs seulement. On ne doit pas le faire connaître aux candidats au moment du concours. Une petite note dit que les questions d'Histoire du Canada ne doivent pas exiger de longues réponses, afin de permettre aux élèves de donner plus de soin à la rédaction anglaise de ces réponses. En effet le nombre de points affectés à l'anglais a été légèrement augmenté au dernier congrès.

Nous arrivons au nombre de points donnés à chaque matière. Le thème et les versions ont dix-huit points comme par le passé. Pour établir l'uniformité dans la correction de ces devoirs voici ce qui a été réglé.

--Pour les Versions (latine et grecque), les correcteurs, avant d'ouvrir les copies des élèves, divisent au meilleur de leur jugement, la version en plusieurs parties, et distribuent les 18 points entre ces diverses parties proportionnellement à leur importance relative. La correction est d'abord faite au point de vue de l'exacte fidélité à rendre

(1) Établi par le Roi de France au Canada, t. I, p. 409, etc.

le sens contenu dans l'original.—Puis, en outre, on retranche 0. 2 de point pour chaque faute de français.—La somme des points perdus pour chaque partie ne peut jamais dépasser le nombre de points affecté à cette partie: quand on a atteint ce nombre, on passe immédiatement à la partie suivante.

—Pour le *Thème*, on ne divise pas en parties. Les fautes sont notées, à mesure qu'elles se présentent, suivant le tarif indiqué ci-dessous. Quand les fautes se sont accumulées de manière à épuiser le nombre total des points (18), on peut dès lors discontinuer la correction du reste du thème, puisque tous les points sont déjà perdus.

Tarif pour le *Thème*.

Barbarisme—0.8.

Solécisme—0.5.

Barbarisme et solécisme réunis—1.0.

Phrase incomplète, v. g., verbe principal manquant—0.5.

Contresens dans une proposition principale—0.5.

Contresens dans une proposition incidente—0.2.

Obscurité ou amphibologie—0.2.

Latin plat, termes impropres, ou phrases mal construites—0.2.

Ponctuation—0.1 pour chaque faute.

Quant aux autres matières de l'examen le nombre des points a été fixé comme suit: Pour la séance d'Histoire et de Géographie, vingt-huit points, dont dix pour l'Histoire du Canada, et quatre pour la rédaction anglaise de celle-ci;

Pour la séance de Littérature et Rhétorique, vingt points, dont sept pour la Rhétorique, sept pour les Belles-Lettres, et six pour l'Histoire Littéraire:

Pour la Composition Littéraire, trente-six points, dont dix-huit pour le fonds, douze pour la forme, et six pour la correction grammaticale;

Pour la séance de Philosophie intellectuelle et morale, trente points:

Pour la séance de Physique et Chimie, vingt-quatre points, dont quatorze pour la Physique et dix pour la Chimie;

Pour la séance de Mathématiques et Astronomie, vingt-quatre points, dont quinze pour les Mathématiques et neuf pour l'Astronomie:

Pour la séance d'Histoire Naturelle, douze points.

Enfin il a été également arrêté au Congrès des professeurs que, régulièrement, les examens se feraient les mêmes jours dans tous les Collèges affiliés, et que les matières d'examen seraient les mêmes partout. On est même convenu d'une date précise qui est, si nous sommes bien informés, le 18 juin pour l'examen de la présente année académique.

Une modification très-importante a été également adoptée relativement au

concours pour le prix du Prince de Galles. Après la correction faite dans les différents collèges, les devoirs des candidats qui auront conservé les quatre cinquièmes des points et au delà, seront envoyés à Québec, pour y subir un second examen devant des comités choisis parmi les officiers de l'Université et les délégués des différents collèges affiliés. Le candidat qui, après cette révision, aura été reconnu comme le plus fort sur l'ensemble des matières, aura le prix du Prince de Galles. De cette manière toutes les matières des deux examens entreront en ligne de compte, et cette haute récompense cessera d'être comme la couronne privilégiée de la philosophie et de la composition littéraire.



Nouvelles locales.

La santé de M. le Supérieur s'améliore; il a commencé à faire quelques courtes sorties en voiture. Il demeure toujours à l'Hôpital-Général.

Elections de la Congrégation.

Préfet: M. J. St Amant.

1er assistant: M. A. Gosselin.

2nd assistant: M. L. Coulomb.

Secrétaire: M. C. Paradis.

Trésorier: M. Delisle.

Nos confrères du chœur de l'orgue ont répété le jour des Rois la messe de Perrault, exécutée une première fois à Noël. Il y avait accompagnement d'orchestre; le succès a été complet. Nous avons aussi remarqué, dimanche dernier, le chant de l'*Adeste fideles*, exécuté avec beaucoup d'aplomb par nos amis de la Petite Salle.

Société Laval.

Les nombreuses distractions du jour de l'an n'avaient pas permis aux membres de préparer pour dimanche des travaux de longue haleine. Une discussion improvisée a fait les frais de la séance.

M. E. Joncas s'est levé le premier, et, dans un habile plaidoyer, a fait valoir les nombreux titres que les avocats croient avoir à notre reconnaissance. D'après M. Joncas, la profession a d'illustres ancêtres, Moïse aurait été le premier avocat, à raison du procès qu'il soutint devant et contre Pharaon. M. St Amant, qui avait un faible pour la médecine, nous dit que M. Joncas, en énumérant les aînés des avocats, avait oublié le plus ancien, Satan lui-même, plaidant et gagnant, pour notre malheur, le fameux procès du Paradis terrestre. —Foin d'avocats, vive la médecine! —Telle était la devise de M. St Amant. Les médecins, d'après lui, guérissent

quelquefois, soulagent souvent et consolent toujours; s'il avait pu ajouter: ne tuent jamais.....

M. N. Olivier n'a pas craint de mettre en regard de ces deux professions libérales, le métier de cordonnier, "A moins de marcher sur la tête, a-t-il dit, je défie bien les avocats de courir après les causes et les médecins de distribuer leurs pilules." M. P. Fiset nous a parlé de l'agriculteur avec enthousiasme. Sans l'agriculteur, pas de sécurité, pas de bonheur possible. Car, après tout, l'avocat ne vit pas de factums, pas plus que le médecin de rhubarbe, et le cordonnier de semelles de botte.

Appelée à se prononcer sur l'importance relative de ces divers métiers, professions ou arts, la Société Laval a donné une voix à l'avocat, quatre au cordonnier, huit au médecin, sans doute à cause des services signalés qu'il rend quelquefois aux environs du jour de l'an, et neuf à l'agriculteur.

Les élections se sont faites ensuite: en voici le résultat.

Président: M. J. St Amant.

Vice-Président: M. A. Lévesque.

Secrétaire: M. P. Fiset.

Bibliographie.

Annuaire de l'Institut Canadien de Québec
1880.

Nous avons parcouru avec une véritable jouissance cette excellente brochure. Elle renferme, à part les rapports officiels de l'Institut les travaux suivants:

Première administration de Frontenac, par M. T.-P. Bédard.

La charité catholique à Québec, par M. Ernest Myrand.

L'Eglise, le progrès et la civilisation, par M. l'abbé L.-N. Bégin.

Adresse à Mgr C.-F. Casan.

Réponses.

Le *Canada musical* est toujours attendu avec anxiété et reçu avec bonheur. Nous sommes toujours certains d'y admirer le tact le plus exquis dans le choix des matières et le goût le plus sûr dans les appréciations des artistes et de leurs œuvres. Nous le remercions tout particulièrement des bonnes paroles qu'il sait trouver à l'adresse des élèves du Petit Séminaire de Québec.

L'album des familles a revêtu avec le commencement de la nouvelle année une toilette charmante. Son titre est richement enluminé et ses pages sont ornées de plusieurs gravures. C'est un attrait de plus, bien capable d'accroître encore le succès d'une publication qui mérite à tant de titres l'encouragement d'une grande circulation.

Co quo c'est quo d'otro en Physique.

Messieurs les Physiiciens ont subi leurs examens de terme vendredi dernier. — Tant mieux, mo direz-vous. — D'accord, mais n'allez pas croire qu'il ne leur reste plus maintenant qu'à se croiser les bras et à admirer, dans une solennelle oisiveté, l'ardeur que mettent leurs confrères à se préparer eux aussi à l'épreuve fatale. Non, le travail se présente à eux plus impatient, plus inflexible que jamais. Qu'on en juge par ces matières qu'ils ont à étudier durant ce second terme : physique, minéralogie, géologie, chimie organique, philosophie et astronomie. Quel vaste champ ! Quelle riche moisson pour de jeunes intelligences encore bouillantes d'ardeur ! Rien ne pourra échapper à leurs avides curiosités. En physique la nature devra leur dévoiler ses plus mystérieux secrets : l'électricité surtout va être soumise à une étude spéciale. Qui sait si quelqu'un d'entre eux, génie encore ignoré, ne s'immortalisera pas en découvrant la nature intime de cette force étonnante que l'on applique sans la comprendre ? En minéralogie, pas une pierre, pas un métal, pas une roche ne sera épargnée, depuis les *feldspaths*, jusqu'aux *molasses* et aux *micaschists*. En géologie, la terre, cette bonne mère qui ne refuse jamais rien à ses capricieux enfants, va leur ouvrir son sein fécond, non pas pour leur livrer de périssables trésors, mais pour leur permettre d'admirer les œuvres si belles de la nature et de la s'élever au Créateur. Par l'étude de la chimie organique, ils vont se familiariser avec une foule de notions utiles et dont on est appelé à faire un usage journalier. La philosophie va aussi ouvrir à leurs intelligences ces régions lumineuses ou l'âme, en face de la matière qui lui a été donnée pour auxiliaire, en face d'elle-même et de ses admirables facultés, en face du Dieu qui l'a créée et auquel elle doit tendre, s'élever et comprendre toute sa grandeur, j'allais dire toute sa divinité. Enfin la terre n'ayant pas assez de merveilles pour les satisfaire, ils iront demander aux astres qui les a semés dans l'espace, ils s'élèveront sur les ailes de la science vers ces mondes qui flottent sur nos têtes, sans même redouter les brûlants rayons du soleil, car avec de pareilles ailes, il n'y a pas à craindre le sort de l'infortuné *Dedale*.

Et voilà ce que c'est que d'être physicien.

Le Wildgrave ou le comte sauvage.

Légende allemande.

A quelque distance de P..., sur les bords du Rhin, se voient encore aujourd'hui les ruines massives d'un château gothique. Un puissant seigneur habita sans doute cette forteresse ; on peut en juger tout d'abord à l'aspect des deux vieilles tours qui bravent le temps depuis des siècles. Ce sont là, dit-on, les ruines du château du Wildgrave. Le nom véritable de celui qui porta ce surnom terrible, on ne le sait pas. Seule-

ment, une légende, encore populaire de nos jours, rappelle la disparition mystérieuse de cet homme féroce, jadis la terreur de cette contrée.

Le soleil se levait radieux au dessus d'un horizon sans nuage. C'était un dimanche ; la cloche de la vieille église appelait les fidèles au service divin. Le Wildgrave, lui, s'apprête à aller à la chasse. Monté sur un cheval, il donne d'une voix tonnante à une armée de piqueurs des ordres qu'ils s'empressent d'exécuter. Son coursier impatient ronge le frein et creuse le sol de son pied, tandis qu'autour de lui, aboient et bondissent ses chiens sauvages. Il va partir, quand deux cavaliers viennent se placer à ses côtés. Celui de droite, un jeune homme à la chevelure blonde, à la physionomie fraîche et ouverte, est monté sur un cheval tout blanc. Celui de gauche est un petit homme aux lèvres minces, à l'œil faux, au sourire astucieux, un manteau couleur sombre lui couvre les épaules. Le premier s'approchant du Wildgrave : "Vous oubliez sans doute, dit-il, que ce jour est consacré au Seigneur, car, je le vois à votre équipage, vous ne vous rendez point de ce pas à l'église. Comte, n'allez pas aujourd'hui à la chasse ; il pourrait vous arriver malheur." Mais le petit homme au manteau sombre repartit de sa voix trompeuse : "La journée est magnifique vraiment. Ce serait malheureux de laisser perdre une aussi belle occasion. Chassez, noble seigneur, chassez ; les cerfs abondent à bas dans la forêt."

"Tu as raison, mon ami, reprend le Wildgrave en lui tapant sur l'épaule ; tu parles comme un brave. La chasse ! voilà l'amusement digne d'un grand seigneur !" Il frappe des mains, brandit son épée et commande le départ. En même temps cavaliers, chiens et piqueurs, disparaissent dans un tourbillon de poussière. Bientôt les échos de la forêt répètent les sons du cor et les aboiements de la meute furieuse. Un cerf effrayé s'élance d'un taillis à travers les sentiers perdus de la forêt. "Hardi les chiens !" crie le Wildgrave en lançant son cheval à fond de train. Et l'animal, toujours suivi de la meute enragée qui lui lacère les jarrets, s'écarte du bois et s'élance dans la plaine. "Sus ! sus !" hurlait toujours le Wildgrave.

La plaine était couverte de beaux épis qui promettaient une riche moisson ; sur les coteaux se déroulaient des vignes superbes, gage certain d'une belle vendange. Un pauvre laboureur se jette au-devant du Wildgrave : "Pitié, noble sire pitié ; épargnez ces champs, c'est là tout mon bien !" Et le jeune homme aux cheveux blonds s'approche : "Ce serait fort mal à vous, dit-il, de détruire la moisson de ce pauvre. Écoutez sa prière, si vous voulez que le Seigneur écoute la vôtre quand il vous demandera compte de vos actions."

Mais le cavalier de gauche : "Le gibier vous échappe, tandis que écoutez là les jérémiades de ce bonhomme. De quel droit ose-t-il vous arrêter ? N'êtes-vous pas maître ici ?"

Du manche de son épée, le Wildgrave renverse le malheureux villageois, et suivi de sa troupe, il reprend, ventre à terre, sa course à travers les champs. Derrière eux tout se change en désert. Et cette plaine, où se balançaient il y a un instant les blonds épis, n'offre plus qu'un spectacle de dévastation et d'horreur. Le villageois se relève sanglant et meurtri, il contemple avec désespoir son champ dévasté, ses bles détruits. maintenant c'est la misère qui se dresse devant lui comme un pâle fantôme. Alors montrant son poing au chasseur qui s'éloigne : "Soit maudit !" s'écrie-t-il ; et il reprend en chancelant le chemin de sa chaumière.

Les chasseurs étaient déjà loin. Devant eux, le bois rabattu sur le coq, le cerf franchissait haies et buissons avec une rapidité fantastique. Les chiens, aiguillonnés par le Wildgrave, bondissaient autour de lui en hurlant comme des loups. La pauvre bête épuisée s'enfonçait de nouveau dans les profondeurs de la forêt et se glisse tremblante dans la cabane d'un ermite. Les chiens s'arrêtent, hâletants et la langue pendante. Un vieillard vénérable se présente sur le seuil de la cabane, au moment où le Wildgrave arrive. "Noble Seigneur, dit-il, épargnez ce pauvre animal qui a cherché un refuge près de moi. Je vous en supplie, ne violez pas cet asile." — Et le compagnon de droite : "Arrêtez, Seigneur, respectez la cabane d'un ermite. Gardez-vous de toucher à un seul cheveu de sa tête." Mais celui de gauche reprend avec insolence : "Serez-vous assez sot pour laisser échapper votre proie quand vous la tenez ? Vous voilà bien payé de vos fatigues !"

"Place, vieux chien ! crie le Wildgrave, place ! ou je te fais dévorer par ma meute. Holà, vous autres, qu'on mette le feu à cette bicoque." L'ordre barbare est exécuté. La flamme jaillit et en un instant la pauvre cabane est en feu depuis le seuil jusqu'à son toit de chaume. Chasse de cet asile, le cerf s'élance de nouveau dans la forêt. "En avant ! en avant !" vocifère le Wildgrave exaspéré, mais nul ne bouge, il pique des deux, son cheval n'avance plus, il veut parler, il n'a plus de voix. Sous ses pieds le sol se branle, s'entrouvre ; un bruit sourd se fait entendre et le chasseur féroce est englouti dans un gouffre enflammé. Avec lui disparut le petit homme au manteau sombre, qui fit entendre une dernière fois son rire strident et moqueur.

A. B.

Conditions de ce Journal.

L'Abcille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.